

Communiqué de presse



Paris, le 28 mai 2021

N°

Financement du projet DIGI4MER : Initiative remarquable pour parer aux besoins en compétences d'aujourd'hui et de demain

Annick Girardin, ministre de la mer, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, **Guillaume Boudy**, secrétaire général pour l'investissement, et **Hervé Guillou** président du Comité stratégique de Filière des Industriels de la Mer, saluent le financement du projet DIGI4MER. Sélectionné pour un soutien de 1,9 million d'euros dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de la politique maritime coordonnée par le Secrétariat général de la mer.

Porté par un consortium associant le Campus des Industries Navales, l'association Wind Ship, l'Ecole Nationale Supérieure Maritime et D-ICE Engineering, DIGI4MER est dédié à la navalisation et à la digitalisation des formations pour les industries de la mer. Il apporte une solution moderne aux problèmes de recrutement rencontrés sur certains métiers, tout en ouvrant la voie aux nouvelles compétences avec le développement d'une application consacrée à la propulsion vélique.

Le secteur des industries de la mer connaît aujourd'hui un très fort dynamisme : on estime que **pas moins de 65 000 salariés devront être recrutés d'ici 2030**, avec une création nette d'emplois située autour de 15 000. Cependant **nombre des métiers concernés sont en tension**, du fait d'une insuffisante connaissance des besoins et d'une image qui doit évoluer en même temps que se développent les besoins de compétences et que se sont améliorées les conditions de travail (métiers clés d'ouvriers et techniciens, du diplôme national du brevet à Bac +3) : les activités liées à la coque, au nautisme, à la supervision, aux études techniques ainsi qu'à l'installation et à la maintenance sont plus particulièrement concernées. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'il s'agit d'**activités stratégiques, permettant d'asseoir la souveraineté industrielle française et in fine la capacité maritime de notre pays**.

Candidat au dispositif « Ingénieries de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes (IFPAI) » opéré par la Caisse des Dépôts et des Consignations, **le projet sera financé par l'Etat à hauteur de 45% par le Programme d'investissements d'avenir sur un budget total de 4,36 millions d'euros**. Tout à fait adapté au contexte actuel et répondant aux exigences de lisibilité puisqu'il contient un tronc commun de savoirs digitalisés, le projet a reçu les honneurs du comité de sélection.

Cinq régions françaises sont impliquées dans DIGI4MER, configuré pour être opérationnel dès la rentrée scolaire 2021 : la Bretagne et les Pays de la Loire, qui ont également contribué à son financement, ainsi que la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine et Sud/Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contexte : Avec la signature du contrat stratégique de filière des industriels de la mer le 29 octobre 2018, le CINav est devenu la colonne vertébrale destinée à permettre, pour tous les métiers des composantes de la filière, de traiter de l'attrait des métiers, de maritimisation des formations, de labellisation des parcours et des besoins en recrutements. Il contribue au développement des Campus des Métiers et des Qualifications et des Campus d'Excellence (avec le soutien des ministères de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, et du ministère délégué à l'industrie). Le Comité stratégique de filière des Industriels de la mer regroupe quatre secteurs économiques : l'industrie navale civile et militaire (représentée par le GICAN), les énergies marines renouvelables (Syndicat des Energies Renouvelables) l'offshore (EVOLEN) et les industries et services nautiques (Fédération des industries nautiques (FIN)).

A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur: www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sqpi

Contacts presse :

Cabinet d'Annick Girardin :

01 44 49 85 24

Secretariat.presse@mer.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sqpi@pm.gouv.fr